

**Réunion du conseil municipal de Pavant du vendredi 27 juin 2008 à 19h
Mairie de Pavant**

Étaient présents : Mr ANGOT Pascal, Mr BOURJAT Frédéric, Mr CASSIDE Olivier, Mr CESARION Jean-Marie, Mr CHAUVIN Guy, Mr CROHIN Patrick, Mme FOURNIER Isabelle, Mr HERICOURT Frédéric, Mr JOLY PATRICK, Mr LEMONNIER Franck, Mr MARI-LLORIA Vincent, Mr NICOT Christophe, Mme STAVROU Lucie.

Était absent et excusé : Mr CHARLES François, représenté par Mme Isabelle Fournier.
Absent à l'ouverture de la séance : Mr CHOUAKRI Samyr

La présidence de l'Assemblée est assurée par Mr CASSIDE Olivier. Il demande si le Conseil Municipal accepte qu'un 15^{ème} point soit rajouté à l'ordre du jour. Le Conseil accepte.

1) Election de 3 délégués titulaires et de 3 délégués suppléants en vue des élections sénatoriales

La secrétaire de séance désignée par le Conseil Municipal pour cette élection est Mme FOURNIER Isabelle. Le dépouillement se fera par Mr Olivier CASSIDE, maire de la commune, assisté des membres les plus anciens du conseil (Mr JOLY Patrick et Mr CHAUVIN Guy) et des membres les plus jeunes (Mr BOURJAT Frédéric et Mr MARI-LLORIA Vincent)

3 candidats se présentent pour les 3 postes de délégués titulaires en vue des élections sénatoriales : Mr LEMONNIER Franck, Mr CROHIN Patrick et Mme STAVROU Lucie

Le vote se déroule à bulletin secret et Mr LEMONNIER, Mr CROHIN et Mme STAVROU sont élus à la majorité absolue (13 voix et un bulletin nul)

3 candidats se présentent pour les 3 postes de délégués suppléants en vue des élections sénatoriales : Mr CHOUAKRI Samyr, Mr ANGOT Pascal et Mr JOLY Patrick.

Le vote se déroule à bulletin secret et Mr CHOUAKRI Samyr, Mr ANGOT Pascal et Mr JOLY Patrick sont élus à la majorité absolue (14 voix)

Mr CASSIDE informe les délégués et suppléants que la Communauté de Communes du Canton de Charly s/ Marne propose un acheminement par un bus le 21 septembre pour Laon, lieu de l'élection

Mr CHOUAKRI Samyr arrive et est présent pour la suite du conseil

Le secrétaire de séance désigné par le Conseil Municipal pour la suite de l'ordre du jour est Mr HERICOURT Frédéric.

Mr CASSIDE fait lecture des deux derniers comptes-rendus de conseil des 22 mars et 14 avril et demande si le Conseil Municipal accepte ces comptes-rendus. Ceux-ci sont donc acceptés à l'unanimité.

2) Mise en place de commissaires aux comptes pour les associations.

Après avoir rappelé le rôle de ces commissaires, Mr CASSIDE demande si des conseillers souhaitent exercer ce rôle. Le Conseil Municipal désigne à la majorité absolue :

- Mr CHOUAKRI Samyr, commissaire aux comptes pour le Club Saint-Bald
- Mr BOURJAT Frédéric, commissaire aux comptes pour le Comité des Fêtes
- Mr CESARION Jean-Marie, commissaire aux comptes pour le Cercle des Anciens
- Mr LEMONNIER Franck, commissaire aux comptes pour l'A.S Pavant
- Mr CESARION Jean-Marie, commissaire aux comptes pour la bibliothèque Pierre Mathias
- Mme FOURNIER Isabelle, commissaire aux comptes pour le Foyer Rural de Pavant

3) Nomination d'un correspondant « défense »

Après lecture par Mr CASSIDE du courrier demandant ce correspondant émanant du Ministère de la Défense et des Anciens Combattants, Mr CESARION Jean-Marie se présente pour ce poste. Celui-ci est accepté à la majorité absolue

4) Décisions modificatives au budget primitif

La Trésorerie demande quelques modifications pour valider notre budget

1 – Indication du 'reste à réaliser' soit 1756,68 euros au lieu du 0, voté par nos soins. Cette somme sera à retirer du 2188, section investissement du budget communal qui passera de 9800 euros à 8043,32 euros.

2 – Nous avons voté la somme de 250 euros dans la section investissement, poste 041 'opérations patrimoniales'. La Trésorerie indique que cette somme doit être aussi indiquée au niveau de la section de fonctionnement, poste 043. Afin de satisfaire cette demande et d'équilibrer le budget, la somme sera prélevée sur le poste 022 qui passera de 5000 euros à 4750 euros

Le Conseil Municipal accepte ces modifications à la majorité

5) Prix de vente de l'eau à la Communauté de Communes du Pays Fertois

Suite à l'extension de notre réseau d'eau vers Citry (hameaux de Champétret et du Grand-Champétret), commune dépendant de la Communauté de Communes du Pays Fertois, une convention nous est proposée (avec la SAUR et ladite Communauté) pour 12 ans afin d'en fixer les modalités d'utilisation et les tarifs.

Une discussion s'entame concernant les travaux financés par Pavant (aucun travaux n'a été supporté par la commune) et sur la notion de 'tacite reconduction' ou 'reconduction expresse', non exprimée dans la convention au niveau du renouvellement. Il est convenu qu'un avenant pourra être proposé à cette convention, pour approfondir cette notion de 'renouvellement'.

A la majorité absolue (1 abstention – Mr CESARION Jean-Marie), le Conseil Municipal mandate Mr CASSIDE Olivier pour signer cette convention, avec les tarifs suivants

- de 0 à 100 m³ 0,56 €
- plus de 100 m³ 0,53 €
- partie fixe (compteurs) 68 €

6) Délibération pour les indemnités diverses versées au personnel

Mr CASSIDE fait lecture des différentes indemnités versées au personnel, et déjà votées au budget. Ces indemnités devant faire l'objet de délibérations, celles-ci sont votées à la majorité absolue.

La commission des finances se chargera l'année prochaine des modalités d'attribution des dites indemnités.

7) Participation de la commune pour les enfants fréquentant la CLIS de Charly

2 enfants de la commune sont concernés par celle-ci. Il s'agit de deux enfants ayant des difficultés scolaires au primaire et qui bénéficient, au sein de cette classe, d'un accompagnement. L'année dernière, il nous était demandé 380 euros par enfant. Cette année, il nous est demandé 450 euros (la justification de cette augmentation serait un rattrapage sur les années antérieures).

La participation est acceptée à la majorité.

Mr CHAUVIN demande à ce que ce type d'augmentation nous soit signalé à l'avance, afin d'en tenir compte au niveau du budget.

8) Acceptation du devis pour l'alarme à installer au Clos Monsieur

Mr BOURJAT, après avoir évoqué un premier devis demandé par l'ancienne municipalité pour un montant de 3756 euros, nous présente un second devis, demandé par le nouveau conseil. Celui-ci permet de dissocier la salle qui est louée à diverses occasions, des bâtiments communaux proprement dit (ateliers, ...). Un système de badge permettrait de solutionner ce problème, pour un montant de 2673,06 euros.

Après avoir discuté sur l'aspect technique de cette alarme (notamment les essais à faire au moins un fois par mois, car non prévus dans le devis, le fait que certaines associations du village ont un local dans ledit bâtiment, baisse du montant de l'assurance, ...), le Conseil Municipal accepte le second devis.

9) Remboursement des frais de transport vers la piscine par la commune de Romeny

Le Conseil Municipal accepte le remboursement pour un montant de 411,40 euros

10) Scolarisation de 2 enfants de Nogent l'Artaud à Pavant

Mr CASSIDE nous fait part de la demande d'une famille de Nogent l'Artaud en vue de la scolarisation de 2 enfants à Pavant. Il signale aussi que le conseil municipal de Nogent l'Artaud ne s'y opposerait pas, mais refusera d'y participer financièrement (50 euros par an par enfant pour les fournitures).

Après avoir évoqué divers aspects de ce problème (raisons de leur venue, possibilités de demander une participation financières aux parents, effectifs actuels et à venir de l'école ...), le Conseil Municipal refuse la scolarisation à Pavant desdits enfants (1 pour, 4 abstentions, 10 refus).

Il sera demandé à la commission scolaire de définir les conditions d'acceptation d'enfants venant d'autres communes.

Mme FOURNIER Isabelle quitte la séance suite à un problème personnel

11) Participation aux frais de fonctionnement pour les classes de soutien.

Mr CASSIDE nous fait lecture d'une demande de la commune de Charly s/Marne afin de participer aux frais de fonctionnement pour les classes de soutien, pour 6 enfants de notre commune. Le montant est de 44,16 euros. Le Conseil Municipal accepte cette participation.

12) Annulation d'une délibération

Mr CASSIDE nous fait part d'une demande de la sous-préfecture demandant l'annulation d'une délibération concernant l'assainissement. Le Conseil Municipal accepte d'annuler ladite délibération.

13) Proposition d'une liste de contribuables destinée à la direction générale des impôts afin de constituer la commission communale des impôts directs

Mr CASSIDE nous fait lecture d'une liste de contribuables destinée à cette direction. Le Conseil Municipal accepte celle-ci.

14) Motion de soutien aux usagers SNCF du Sud de l'Aisne

Mr CASSIDE nous fait part d'une motion de soutien aux usagers SNCF du Sud de l'Aisne proposée par Mr RAMEIL, président de la Communauté de Communes du Canton de Charly s/ Marne. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette motion.

Il est par ailleurs évoqué les conséquences directes (problème de circulation dans Pavant à venir) et indirectes (parking de la gare saturé à Nanteuil/Saacy) de ce problème pour Pavant.

15) Subvention pour les travaux rue de l'église (VC 3) :

Il est programmé la réfection par la mise en place d'un enduit de la rue de l'église. Le montant des travaux est de 12200 euros dont 10200 subventionné. Le FDS nous accorde une subvention de 41 % soit 4182 euros. Les travaux débiteront à l'été 2009.

Mr LEMONNIER demande si la rue Grouzy peut faire l'objet à certains endroits de travaux de réfection. Mr CASSIDE verra avec les entrepreneurs pour ajouter de l'enduit sur les parties de la rue Grouzy jouxtant la rue de l'église.

16) Questions diverses :

- Le SIVU n'ayant pas reçu la délibération qui donnait le nom des représentants de Pavant, celle-ci est revoté

Représentants : Mr CASSIDE et Mr CHAUVIN

Suppléants : Mr JOLY et Mr BOURJAT

Mme FOURNIER Isabelle revient vers 22h00

- Mr CASSIDE nous fait part d'une demande de permis de construire pour un garage rue Jean Jaurès (garage ATTIA) et de désaccord de certains habitants pour cette implantation (problème de nuisances sonores, ...). Mr BOURJAT signale qu'il s'agit d'un garage exerçant juste la mécanique avec local commercial.
- Mr CASSIDE fait un point sur l'aspect juridique concernant l'implantation éventuelle d'une caméra de surveillance place de la mairie (les images sont utilisables par les autorités – vu avec préfecture et gendarmerie). Il est à noter que ladite place est plus calme depuis quelques temps et qu'un projet d'aménagement pourrait palier à ce problème de nuisances et dérapages.
- Mr CASSIDE a vu avec la gendarmerie pour les problèmes de stationnement route de Bassevelle et va voir avec eux les problèmes de stationnement liés à la circulation alternée rue Jean Jaurès
- Mr HAUTECOEUR rappelle que la Communauté de Communes du Canton de Charly s/ Marne n'ouvrira pas ses centres de loisirs en août. Il s'interroge sur les communications faites aux éventuels parents intéressés qu'en juin pour ouverture cet été.
- Il est signalé qu'une « canalisation » a été créée par un habitant d'une nouvelle habitation rue Grouzy pour des problèmes de ruissellement
- Mr ANGOT demande si il est possible de rendre plus visible le virage avant la rue de l'église
- Mr LEMONNIER signale qu'un habitant de Pisseloup a des problèmes avec des branches qui tombent sur son terrain. Il est évoqué en général les problèmes de ce type de nettoyage et l'utilisation de la brigade verte de l'UCCSA
- Mr LEMONNIER signale qu'un talus ne serait jamais tondue à Pisseloup. Mr CASSIDE reverra avec les employés communaux
- Mr CASSIDE signale qu'il verra prochainement Mr Mathias et évoquera avec lui l'implantation d'une clôture sur une sente communale. Il est rappelé à cette occasion que la nouvelle municipalité souhaite garder en l'état ces sentes
- Mme BIDAULT signale que le ru près de chez elle n'est jamais nettoyé, rue des Prés, de même que le champ appartenant à la commune. Cela va être éclairci avec les employés communaux.
- Mme DUPONT signale qu'une sente rue de la Fontaine St Hubert desservant ses terrains n'est toujours pas nettoyée.

La séance est close vers 23h.

Vu pour être affiché le 05 Juillet 2008.

LE MAIRE,

